

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	15 ^{ème}
Nom de site	HONGRIE	Numéro	7510059714
Adresse du site	6, rue des Favorites	Hauteur	R+6 (26.80m)
Bailleur de l'immeuble	CDC Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Orange présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/02/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	16/02/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/04/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 30°, 120° et 210°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 30° <4V/m - 120° <4V/m - 210° <3V/m 5G (3500) : 30° <3V/m - 120° <3V/m - 210° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29.45m		

Incidence visuelle

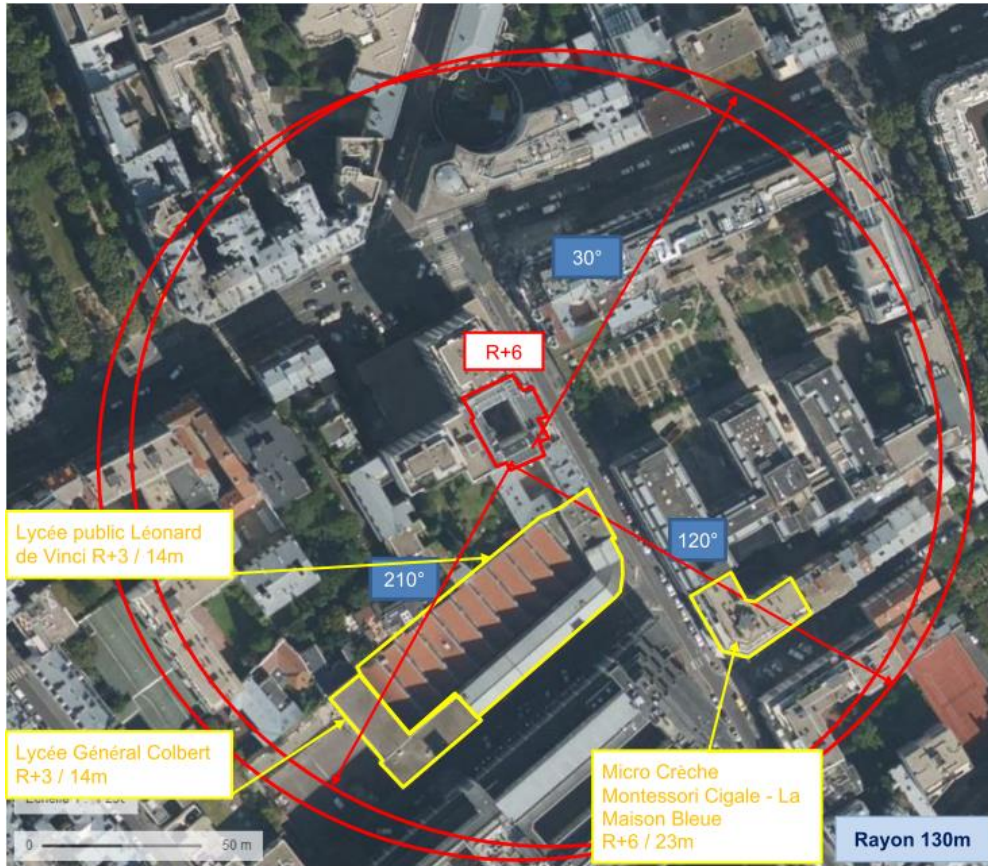
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientable pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

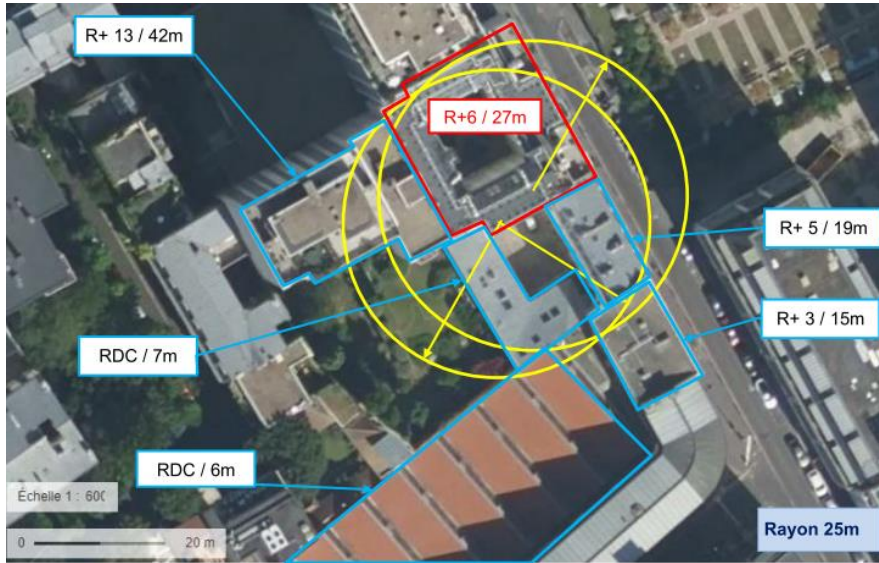
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance/ antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Crèche Micro Crèche Montessori Cigale - La Maison Bleue	30 Rue Sainte-Félicité 75015, PARIS	23m	Oui	80m	2,2762 V/m
Établissement d'enseignement secondaire Lycée public Léonard de Vinci	20 rue Bourseul 75015, PARIS	14m	Oui	40m	1,9124 V/m
Établissement d'enseignement secondaire Lycée Général Colbert	20 rue Bourseul 75015, PARIS	14m	Oui	90m	0,593 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	24.5 m	23.5 m	23.5 m

v. **SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**
Azimut 210°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

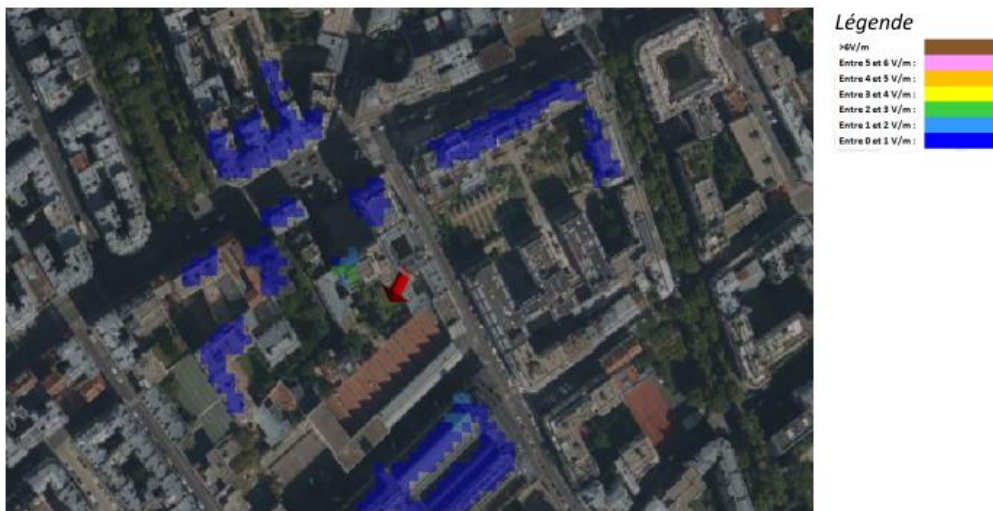
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 30°	Azimut 120°	Azimut 210°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	28.5 m	23.5 m	26.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. **Azimut 210°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 210°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Après travaux

(Antennes non visibles)



Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 120° :



Azimut 210° :

